



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES RÈGLES DU VOTE



 **Je suis membre actif-ve des CEMEA Ile-de-France**
Je bénéficie d'un vote délibératif.
Pour cela, je vérifie que je suis à jour de ma cotisation 2024, sans quoi je ne peux pas voter.
Si je suis absent.e, je peux donner procuration à un.e autre membre actif.ve ou associé.e

 **Je suis membre de soutien des CEMEA Ile-de-France**
Je bénéficie d'un vote uniquement consultatif (en présentiel).
Pour cela, je vérifie que je suis à jour de ma cotisation 2024, sans quoi je ne peux pas voter.
Je ne peux pas porter de procuration.

 **Je suis membre associé.e des CEMEA Ile-de-France**
Je bénéficie d'un vote délibératif.
Pour cela, je vérifie que je suis à jour de ma cotisation 2024, sans quoi je ne peux pas voter.
Si je suis absent.e, je peux donner procuration à un.e autre membre actif.ve ou associé.e

Un stand sera disponible sur place afin de mettre à jour votre situation en tant qu'adhérent.

Pour toutes autres questions, vous pouvez nous contacter à :

contact@cemea-idf.org



CEMEA_IDF



CEMEA ILE-DE-FRANCE



CEMEA ILE-DE-FRANCE